



Investir dans les populations rurales

## Conseil d'administration

Cent trente-huitième session  
Rome, 10-11 mai 2023

---

# Procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration

---

Cote du document: EB/138

Date: 13 septembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

---

---

### Questions techniques:

**Claudia ten Have**

Secrétaire du FIDA

Bureau de la Secrétaire

courriel: [c.tenhav@ifad.org](mailto:c.tenhav@ifad.org)

**Deirdre Mc Grenra**

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les membres

Bureau de la Secrétaire

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

---

## Table des matières

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session.....	1
Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour.....	1
Point 3 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA – Lutter contre la fragilité en agissant sur les moyens d'existence ruraux: réflexions sur le rôle du FIDA aujourd'hui et demain [E].....	2
Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles.....	3
a) Politiques et stratégies .....	3
i) Politique du FIDA relative au ciblage [A] .....	3
b) Présentation faite par le Bureau de la déontologie et la Section des enquêtes du Bureau de l'audit et de la surveillance [E] .....	4
c) Déclaration de l'Association du personnel du FIDA [I].....	7
Point 5 de l'ordre du jour – Évaluation .....	7
a) Évaluation au niveau de l'institution sur l'expérience du FIDA en matière de décentralisation [E] .....	7
Point 12 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles .....	9
a) Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration [A] .....	9
i) Asie et Pacifique.....	9
Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières.....	10
a) Mise à jour de la tarification des prêts ordinaires du FIDA [A] + b) Mise à jour du Cadre d'emprunt intégré [A] .....	10
c) Version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité d'audit [A] .....	11
Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance .....	11
a) Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires [A] .....	11
Point 9 de l'ordre du jour – Questions diverses.....	12
a) Proposition de modification des dates de la session du Conseil d'administration de septembre 2023 [A] .....	12
b) Informations actualisées concernant les répercussions du conflit au Soudan [I] .....	12
Clôture de la session.....	13

## Annexes

- I. Résultats du vote par correspondance sur le point soumis à l'approbation du Conseil d'administration lors de sa cent trente-huitième session
- II. Liste des documents présentés à la cent trente-huitième session du Conseil d'administration
- III. Délégations à la cent trente-huitième session du Conseil d'administration
- IV. Ordre du jour de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration – 10-11 mai 2023

## Procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration

### Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent trente-huitième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil d'administration, Alvaro Lario.
2. Le procès-verbal suit l'ordre des points à l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont indiqués dans des encadrés. Les documents présentés en séance sont énumérés à l'annexe II.
3. Le Président a souhaité la bienvenue aux représentantes nouvellement accréditées du Brésil et de la France, Raquel Porto Ribeiro Mendes et Mathilde Limbergère, ainsi qu'au nouveau représentant du Royaume des Pays-Bas, Jan Bade, qui participait à sa première session du Conseil d'administration du FIDA. Le Président a également souhaité la bienvenue à Hernan Danery Alvarado, ressortissant du Honduras, en sa qualité de Vice-Président adjoint et de Responsable financier principal du Département des opérations financières, et a présenté Claudia ten Have, ressortissante sud-africaine et allemande, nommée Secrétaire du FIDA (Bureau de la Secrétaire) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.
4. Le texte intégral de la déclaration d'ouverture du Président est disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres sous la cote [EB 2023/138/INF.7/Rev.1](#).

### Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour provisoire, modifié comme suit:
  - Ajout de deux points au titre de la rubrique « Questions diverses »:
    - Proposition de modification des dates de la session de septembre du Conseil d'administration en raison de conflits de programmation imprévus, telle qu'elle figure dans le document [EB 2023/138/R.23](#); et
    - Informations actualisées concernant les répercussions du conflit au Soudan sur les interventions et les perspectives financières du FIDA, à la demande de certains représentants au Conseil d'administration.
- Le Président a fait savoir au Conseil d'administration qu'à sa cent trente-huitième session, trois propositions de programme devaient être initialement présentées – pour le Bangladesh, l'Indonésie et le Lesotho –, mais que deux d'entre elles avaient été reportées à la session suivante pour permettre la tenue de négociations. La consultation préalable du Conseil d'administration avait donc été annulée, le programme pour le Bangladesh devant faire l'objet d'un examen en séance. Conformément au Règlement intérieur du Conseil d'administration, le représentant du Bangladesh devait être convié à assister à l'examen de ce point en qualité d'observateur sans droit de parole. À la demande du Président et conformément à son Règlement intérieur, compte tenu de la forte détermination manifestée par le Gouvernement bangladais, le Conseil avait décidé d'inviter le représentant du Bangladesh à exposer le point de vue de son pays lors de l'examen de ce point.

- L'ordre du jour provisoire contenait des points pour examen en séance, des points pour commentaires en ligne et un point pour décision par vote par correspondance. Les résultats de ce vote figurent à l'annexe I.
- La version révisée de l'ordre du jour est disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres ([EB 2023/138/R.1/Rev.2](#)).

### **Point 3 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA – Lutter contre la fragilité en agissant sur les moyens d'existence ruraux: réflexions sur le rôle du FIDA aujourd'hui et demain [E]**

#### **Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration s'est félicité du thème du débat stratégique, tel que développé dans le document [EB 2023/138/R.2](#), et a dit attendre avec intérêt l'élaboration du document sur l'approche opérationnelle dans les situations de fragilité.
  - La fragilité dans tous ses aspects est un facteur de pauvreté rurale, d'où sa place centrale pour le FIDA. Ce dernier devrait se concentrer sur son avantage comparatif et renforcer ses partenariats, afin de promouvoir une action plus cohérente et plus concertée au carrefour de l'aide humanitaire, du développement et de la paix et de renforcer les synergies, l'efficacité et la résilience à long terme.
5. Les représentants se sont félicités du document consacré au débat stratégique et de l'occasion qui leur était donnée d'aborder le rôle du FIDA dans les situations de fragilité. Ils ont salué les décennies d'expérience du FIDA dans les contextes de fragilité, notant que l'objectif fixé pour la Douzième reconstitution des ressources du Fonds (FIDA12), à savoir de flécher au moins 25% des ressources de base vers les pays en situation de fragilité, avait déjà été dépassé. Ils ont également pris note des expériences faites par le FIDA dans les situations de fragilité ou de conflit, telles qu'elles figuraient dans l'annexe. Ces acquis, en sus des enseignements tirés en collaboration avec le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, serviraient de base à l'élaboration d'une version révisée du document relatif à l'approche opérationnelle.
  6. Se référant aux deux questions soulevées dans le document sur le débat stratégique, certains représentants ont fait remarquer que la fragilité, concept complexe, était indissociable de son contexte et qu'elle était donc rétive à toute définition multilatéralement convenue. La pauvreté rurale, la faim et la fragilité étaient étroitement enchevêtrées et les facteurs de fragilité dans les zones rurales étaient multidimensionnels et évoluaient sans cesse. Aussi, certains Membres ont estimé que les interventions du FIDA dans les contextes fragiles et vulnérables devraient reposer sur des évaluations systématiques de la fragilité et de la vulnérabilité, une conception simplifiée des projets, une gestion adaptative et une exécution souple, notamment la mise en œuvre d'activités par des tiers.
  7. Les changements climatiques resteraient l'un des principaux facteurs de fragilité, au même titre que les catastrophes naturelles, les conflits, les faiblesses de la gouvernance et les limites de capacités institutionnelles. Compte tenu des bons résultats obtenus en ce qui concerne la promotion de l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, l'adaptation aux changements climatiques et la création de partenariats avec la société civile et les pouvoirs publics à l'échelle locale, nationale et régionale aux fins du renforcement des capacités et de la résilience à long terme, le FIDA avait un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre

les causes profondes de la fragilité et la prévention des crises. La décentralisation devrait jouer pour la pérennisation et l'approfondissement de l'impact obtenu dans les situations de fragilité ou de conflit.

8. Intervenir dans les situations de fragilité ou de conflit exigeait davantage de ressources financières et humaines. Il fallait trouver un juste équilibre entre les objectifs et les ressources disponibles, de façon à garantir la viabilité financière du FIDA. Consciente de cette difficulté, la direction a rappelé que, en situation de fragilité ou de conflit, l'inaction se payait elle aussi au prix fort, et a précisé qu'elle était en train d'analyser plus avant le coût des interventions dans de tels contextes. La rentabilité n'était pas à négliger non plus, et il convenait de veiller à ce que les portefeuilles performants ne pâtissent pas de l'action menée dans les contextes fragiles. Le FIDA pourrait jouer un rôle important en attirant des investissements privés responsables dans les contextes de fragilité, en plaidant pour un meilleur accès des petits producteurs aux financements climatiques et aux nouvelles technologies, et en promouvant le soutien public aux investissements dans l'agriculture.
9. Le Conseil d'administration a encouragé la direction à nouer ou renforcer des partenariats propres à améliorer l'impact en situation de fragilité ou de conflit, en particulier avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, les institutions financières internationales, les équipes de pays des Nations Unies, le secteur privé, les pouvoirs publics et les acteurs non étatiques tels que les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile. La coordination avec les autres organismes des Nations Unies au mandat axé sur l'aide humanitaire et la sécurité alimentaire et nutritionnelle était de mise pour éviter toute dérive du mandat et maximiser l'impact des interventions. Il était essentiel de faire jouer le nexus humanitaire-développement-paix, d'adopter une approche globale tenant compte des conflits et de promouvoir la prise en main par les pouvoirs publics si l'on voulait reproduire à plus grande échelle les interventions concluantes et en pérenniser les effets. Certains membres ont souligné que la situation en Haïti illustrait bien l'urgence de collaborer. La direction a assuré le Conseil d'administration de sa détermination à renforcer les partenariats. Elle collaborait déjà avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), la réalisation d'analyses conjointes de la fragilité ayant été retenue dans la perspective des prochains travaux de collaboration. La direction participerait également, aux côtés de ces deux organismes, à la stratégie commune en matière d'action anticipée qui était en cours d'élaboration.

## **Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles**

### **a) Politiques et stratégies**

#### **i) Politique du FIDA relative au ciblage [A]**

##### **Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité et sans opposition la Politique du FIDA relative au ciblage de la pauvreté 2023, telle qu'elle figure dans le document [EB 2023/138/R.3](#).

10. Les représentants ont accueilli favorablement la Politique du FIDA relative au ciblage de la pauvreté 2023, et se sont félicités du processus consultatif qui avait présidé à son élaboration. Ils ont salué l'approche intersectionnelle de la politique et la prise en compte de la nature multidimensionnelle et dynamique de la pauvreté, convenant que le ciblage était utile à toutes les étapes du cycle des

programmes. Les membres se sont également félicités de l'inclusion d'un appendice sur les questions fréquemment posées.

11. La direction a souligné que l'objectif était de doter le FIDA d'un cadre global de ciblage, qui indiquerait l'orientation de l'institution pour les dix prochaines années. Des directives opérationnelles et des plans d'action triennaux seraient élaborés pour éclairer l'application de la politique. Ces plans d'action triennaux étaient censés favoriser l'apprentissage et garantir l'adoption d'une approche adaptative. Le Conseil d'administration serait tenu au courant de la mise en œuvre de la politique dans le cadre du rapport annuel sur l'intégration des thématiques transversales, et un examen à mi-parcours serait mené pour définir les enseignements à retenir.
12. Les représentants ont demandé des précisions sur les incidences financières escomptées et sur l'éventuel perfectionnement des compétences du personnel que pourrait exiger l'application de la politique. La direction a assuré que dans le cadre du premier plan d'action, aucun coût supplémentaire ni aucune modification importante des compétences du personnel n'étaient prévus, car la politique codifiait des pratiques et des méthodes déjà en vigueur sur le terrain. Le personnel disposait déjà de possibilités de perfectionnement des compétences et la direction a informé le Conseil d'administration qu'elle chercherait à l'avenir à les multiplier de façon à ce que les équipes soient à même d'appliquer la politique et les directives, sachant notamment que, dans un contexte de décentralisation accrue, le FIDA était voué à intervenir dans des zones plus isolées et complexes.
13. Les membres ont demandé des précisions sur la mesure dans laquelle des thèmes essentiels tels que la place du FIDA dans le nexus humanitaire-développement, le ciblage en contextes de fragilité, la nutrition et la migration rurale étaient pris en compte dans la politique révisée. La direction a assuré le Conseil d'administration que ces thèmes faisaient déjà partie du plan d'action du FIDA. Enfin, les représentants se sont dits favorables à une collaboration continue avec les autres acteurs, notamment les autres organismes ayant leur siège à Rome, et se sont félicités des explications données sur le concept de progression propre à affranchir les participants aux projets de la pauvreté (ou « graduation ») dans le cadre des programmes appuyés par le FIDA.

## **b) Présentation faite par le Bureau de la déontologie et la Section des enquêtes du Bureau de l'audit et de la surveillance [E]**

### **Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées sur les activités du Bureau de la déontologie et de la Section des enquêtes du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) du FIDA.

14. La direction a informé le Conseil d'administration de l'examen auquel le Bureau de déontologie avait été soumis en 2022, dont l'objectif était de mettre en conformité la fonction du Bureau avec les meilleures pratiques du système des Nations Unies et des institutions financières internationales. Le Bureau de la déontologie était désormais placé sous la responsabilité directe du Président et son mandat avait été élargi et mis à jour afin de tenir compte, d'une part, des initiatives prises par l'institution pour lutter contre le harcèlement sexuel, l'exploitation et les atteintes sexuelles, et d'autre part, de l'élaboration et de la gestion de programmes, de supports pédagogiques et de matériels de sensibilisation destinés au personnel, aux partenaires d'exécution et aux bénéficiaires, portant sur les valeurs fondamentales du FIDA, sa politique de tolérance zéro, son code de conduite, ses procédures de protection des lanceurs d'alerte et ses procédures de signalement

d'incidents. L'indépendance du Bureau de la déontologie avait été renforcée grâce aux rapports communiqués au Conseil d'administration et publiés sur le site Web du FIDA. En outre, le rôle de supervision qu'exerçait le Conseil d'administration à l'égard du Bureau de la déontologie, de la même manière que pour AUO, faisait l'objet d'une discussion, les meilleures pratiques étant envisagées.

15. Le Conseil d'administration a pris note de l'augmentation des demandes d'avis et de conseils adressées au Bureau de la déontologie depuis sa création en 2011, un pic ayant été atteint en 2022. Les questions concernaient principalement le Code de conduite dans le cadre de la participation à des activités extérieures au FIDA, la déclaration de dons et de récompenses, etc. La hausse des demandes s'expliquait très probablement par le nombre croissant de nouveaux membres du personnel au FIDA, les processus internes (mobilité, réaffectation et recrutement du personnel) et la visibilité globalement supérieure du Bureau de la déontologie.
16. En réponse aux demandes, la direction a assuré que le Code de conduite était un document évolutif susceptible d'être révisé à la lumière des nouveaux enjeux. Dans le même ordre d'idées, en ce qui concernait les conflits d'intérêts, une analyse préalable de la mise en place de déclarations publiques volontaires dans des institutions comparables était en cours.
17. Le nombre de demandes relatives aux relations de travail – y compris le harcèlement sous différentes formes, l'abus d'autorité et les représailles – avait chuté de plus de moitié. Une hausse a été notée dans le nombre de signalements d'actes de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'atteintes sexuelles, de même que dans les questions liées aux ressources humaines. Le nombre de problèmes soumis par des parties externes avait augmenté de plus de moitié. Concernant les cas de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'atteintes sexuelles, des informations sur les signalements crédibles reçus et les suites qui y étaient données étaient publiées, sous couvert d'anonymat, sur une page spéciale de la plateforme interactive réservée aux États membres.
18. En outre, la direction a noté que le Bureau de la déontologie aidait les membres du personnel à obtenir des éclaircissements et transmettait leurs demandes en interne à la Division des ressources humaines ou à AUO, selon le cas. La direction a précisé que le Bureau de la déontologie gérait également des mécanismes informels et formels de résolution des différends, notant que les deux options étaient disponibles, mais que le personnel tendait à choisir la voie informelle. En 2022, quatre cas avaient été renvoyés à AUO pour enquête, soit une diminution par rapport aux huit cas renvoyés en 2021.
19. Le Bureau de la déontologie avait également participé à divers groupes de travail au FIDA, dans l'ensemble du système des Nations Unies et dans les réseaux des institutions financières internationales, notamment le Réseau Déontologie des organisations multilatérales. Son travail consistant à recenser les meilleures pratiques et normes déontologiques et à les traduire dans les politiques, règles et procédures du FIDA s'en était retrouvé facilité. Ces partenariats – notamment ceux noués avec les équipes de pays des Nations Unies et les coordonnateurs résidents sur les questions relatives au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux atteintes sexuelles – revêtaient un intérêt particulier dans le cadre de la décentralisation du FIDA. Les membres ont été informés que le Bureau de la déontologie coordonnait 75 référents dans les bureaux de pays et proposait en outre aux agents de l'Etat recrutés en qualité de membre du personnel de projet une formation sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.
20. Les membres ont adressé leurs sincères remerciements à la Directrice sortante du Bureau de la déontologie pour son excellent travail à la tête d'une fonction très importante, malgré les ressources humaines et financières limitées dont elle disposait.

21. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement la présentation faite des activités de la Section des enquêtes d'AUO, qui comprenait une mise à jour de l'examen externe de la qualité des activités d'enquête d'AUO, réalisé à la fin de 2022. L'examen confirmait que le travail de la Section des enquêtes était pleinement en phase avec les pratiques professionnelles de référence, et qu'AUO avait beaucoup progressé dans l'adoption des meilleures pratiques, un résultat louable compte tenu de ses ressources limitées et de sa lourde charge de travail. En réponse aux questions sur les capacités, AUO a assuré que des ressources financières supplémentaires avaient été allouées chaque fois que nécessaire. Le recours accru à des spécialistes externes en 2022 pour combler certaines vacances de postes de la Section des enquêtes avait eu des conséquences sur le personnel, le travail de ces spécialistes devant être supervisé. Cela dit, AUO avait mené un suivi régulier des questions de capacité, dont il avait rendu compte au Comité d'audit.
22. Le compte-rendu en question comprenait des statistiques sur les dossiers ayant fait l'objet d'une enquête, principalement en lien avec des cas de fraude et de corruption relevant des affaires externes. Les représentants ont noté que ces cas ne cessaient d'augmenter depuis 2018, ce qui s'expliquait très probablement par la visibilité accrue des canaux de signalement du FIDA, l'intensification des programmes de sensibilisation à la lutte contre la corruption et la révision de la politique anticorruption du FIDA en 2018, qui visait à renforcer l'application de la politique dans les projets financés par le Fonds. Grâce aux formations et aux différentes campagnes de sensibilisation, le personnel était mieux à même de détecter la fraude et la corruption dans le cadre de la gestion financière et de la passation de marchés. En outre, du fait de la décentralisation, il pouvait se rapprocher des lanceurs d'alerte, ce qui avait favorisé un signalement plus rapide. AUO prévoyait que cette tendance à la hausse se poursuivrait encore pendant quelques années, avant que le nombre de cas ne se stabilise et qu'en fin de compte, le nombre de signalements de fraude et de corruption ne décline.
23. Les membres ont formulé des observations sur l'augmentation spectaculaire du nombre d'entités radiées, qui démontrait l'efficacité de la politique de tolérance zéro du FIDA à l'égard des cas avérés de fraude et de corruption, des sanctions ayant été prononcées envers 19 entités en 2022 et déjà imposées à 6 autres. Le FIDA n'était pas en mesure de diffuser sa liste de sanctions publiquement, étant donné les risques juridiques que cela impliquerait, mais cette liste avait été communiquée au personnel.
24. Les membres ont demandé des renseignements sur les conséquences du passage du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail au Tribunal administratif des Nations Unies. AUO et le Bureau du Conseil juridique ont relevé plusieurs aspects positifs, comme le renforcement de la capacité d'enquête compte tenu de l'approche méthodologique différente, ou le jugement plus rapide des affaires présentées. Concernant les affaires internes, la Section des enquêtes s'était étroitement coordonnée avec le Bureau de la déontologie afin d'éviter dans la mesure du possible que les dossiers ne s'enveniment. S'agissant des affaires externes, les faits étaient communiqués dès le début de toute procédure au directeur de pays ou à la directrice de pays et aux autres directeurs concernés, selon le principe du besoin d'en connaître, afin que ces derniers sachent que l'affaire fait l'objet d'une enquête et puissent prendre rapidement des mesures d'atténuation des risques.



### **c) Déclaration de l'Association du personnel du FIDA [I]**

25. La présidente de l'Association du personnel du FIDA a présenté une déclaration annuelle au Conseil d'administration, telle qu'elle figure dans le document [EB 2023/138/R.4](#) (en anglais seulement). La direction s'est félicitée de la déclaration de l'Association du personnel du FIDA, ainsi que du dialogue et de la consultation continue entre elle et le Comité exécutif de l'Association.
26. La direction a pris connaissance des problèmes soulevés et décrit les mesures prises pour y remédier. Elle a admis que la lourde charge de travail du personnel était le problème le plus pressant. Elle avait élaboré un plan d'action visant à réduire le taux de vacances de postes, qui avait donné des résultats, en particulier pour les postes hors siège. Si le moral du personnel était bas, une légère tendance à la hausse du taux de rétention avait été observée. La direction savait bien que pour remédier au problème de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à la lourdeur de la charge de travail, il fallait adopter une approche globale, en s'employant notamment à mieux hiérarchiser les priorités et à rendre la prise de décisions plus efficace. Enfin, en ce qui concernait la réaffectation, la direction a noté qu'en dépit des difficultés rencontrées, cette procédure offrait au personnel des perspectives d'évolution de carrière et revêtait de l'importance dans le cadre de la décentralisation du FIDA.
27. À la demande du Conseil d'administration, l'examen de ce point s'est poursuivi à huis clos. Le procès-verbal correspondant figure dans le document EB/138/Add.1.

## **Point 5 de l'ordre du jour – Évaluation**

### **a) Évaluation au niveau de l'institution sur l'expérience du FIDA en matière de décentralisation [E]**

#### **Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a examiné l'évaluation au niveau de l'institution sur l'expérience du FIDA en matière de décentralisation, telle qu'elle figure dans le document [EB 2023/138/R.5](#) et dans la réponse de la direction, publiée dans l'additif à ce document ([EB 2023/138/R.5/Add.1](#)).
- La direction communiquerait: a) à la session de septembre du Conseil, un exposé sur les mesures prises pour améliorer le processus de décentralisation; b) à la session de décembre, un rapport annuel sur l'avancement de la décentralisation. Les deux mises à jour comprendraient des informations sur les incidences financières.
- La direction organiserait un séminaire informel pour recueillir les observations des membres du Conseil d'administration concernant le plan de recalibrage de la décentralisation proposé.

28. Le Conseil d'administration s'est félicité de l'évaluation au niveau de l'institution sur l'expérience du FIDA en matière de décentralisation (2022), de la réponse de la direction à cette évaluation et de la synthèse des travaux du Comité de l'évaluation communiquées par le président du Comité. De l'avis général, la décentralisation était cruciale du point de vue de la capacité du FIDA à s'acquitter de sa mission, à maximiser son impact sur le terrain et à favoriser des partenariats renforcés avec les participants aux projets, les États et les autres acteurs du développement.
29. Les membres ont reconnu les efforts constamment déployés par la direction pour faire avancer la décentralisation, intégrer les enseignements et recalibrer les activités sans remettre en cause l'objectif global et le calendrier de la décentralisation. Une version provisoire du plan de recalibrage serait communiquée

à l'occasion d'un séminaire informel du Conseil, dont les membres pourraient ainsi prendre part à son élaboration.

30. À l'avenir, la direction a été invitée à adopter une approche plus individualisée après avoir soigneusement analysé où et sous quelle forme mettre en place les bureaux de pays, sur la base entre autres d'un examen de l'impact potentiel, de l'utilité, des risques, de la valeur ajoutée et du rapport coût-efficacité.
31. Le budget et les ressources humaines devaient aussi entrer en ligne de compte. Le bien-être du personnel était indispensable à la réussite du processus de décentralisation. La direction s'efforcera de garantir la prévisibilité, de communiquer ouvertement et d'envisager avec pragmatisme la réaffectation du personnel, en veillant à bien répartir les compétences et en apportant l'appui voulu au personnel. En outre, les travaux en cours pour réduire le taux de vacances de postes et retenir les talents permettraient de remonter le moral du personnel et de favoriser le bon déroulement de la décentralisation. Les membres ont salué l'engagement de la direction à communiquer des prévisions et des rapports plus détaillés sur les coûts. La décentralisation impliquant des coûts supplémentaires, un examen structurel du Fonds et de ses priorités pourrait s'avérer utile pour repérer les domaines susceptibles de passer au second plan compte tenu des ressources humaines et financières limitées.
32. Certains membres ont demandé des données en temps réel sur la décentralisation, sous la forme d'une carte interactive ou d'un tableau de bord à mettre éventuellement à disposition sur la plateforme interactive réservée aux États membres, et qui indiquerait notamment le nombre et les types de bureaux, l'état d'avancement de la conclusion des accords avec les pays hôtes. Un tel outil fournirait aux États membres une vue d'ensemble actualisée, claire et complète du déroulement de la décentralisation, tout en leur permettant d'en suivre adéquatement les progrès et de détecter les difficultés.
33. Des enseignements utiles pourraient être tirés de l'expérience acquise par d'autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales en matière de décentralisation. Le FIDA devrait s'efforcer activement de tirer parti des synergies et des possibilités offertes par la réforme en cours du système des Nations Unies pour le développement et le renforcement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. La direction a assuré le Conseil d'administration que le FIDA collaborait déjà avec d'autres organismes des Nations Unies pour réduire les coûts et gagner du temps.
34. À la session de septembre, elle donnerait à l'oral des précisions sur les mesures prises pour rendre la décentralisation plus efficace. Un rapport de situation serait présenté chaque année à la session de décembre du Conseil d'administration. La direction a confirmé qu'elle fournirait à la fois dans les rapports annuels et dans les exposés des informations détaillées sur les budgets et le rapport coût-efficacité.

## Point 12 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles

### a) Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]

#### i) Asie et Pacifique

##### a. Bangladesh – Programme de transformation agricole et rurale en faveur de la nutrition, de l'entrepreneuriat et de la résilience

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2023/138/R.14](#) et l'accord de financement négocié (présenté dans le document [EB 2023/138/R.14/Rev.1](#)), et a approuvé par consensus et sans objection le financement proposé dans les termes de la résolution ci-après, figurant au paragraphe 68:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire du Bangladesh un prêt à des conditions mixtes d'un montant de quarante-trois millions de dollars des États-Unis (43 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

- Le Conseil d'administration a exprimé un large soutien au Programme de transformation agricole et rurale en faveur de la nutrition, de l'entrepreneuriat et de la résilience (PARTNER), qui est pour le FIDA la première opération de prêt axé sur les résultats au Bangladesh et dans la région Asie et Pacifique. L'exécution d'un programme, financé par ce type de prêts serait l'occasion pour le FIDA s'approfondir son expérience en la matière, de contribuer plus visiblement à la concertation sur les politiques et d'œuvrer en faveur de l'innovation et du changement. Les membres se sont félicités du partenariat solide et du cofinancement qui allaient de pair avec l'approche sectorielle du programme, ainsi que des objectifs ambitieux définis en matière de diversification des cultures aux fins de l'amélioration des moyens d'existence et des revenus.
- Les membres ont pris note de la déclaration prononcée au nom du Gouvernement de la République populaire du Bangladesh par Md. Al Amin, Conseiller économique et Représentant permanent suppléant auprès du FIDA, qui a salué l'engagement de l'institution à mobiliser des ressources pour cofinancer le programme et a reconnu l'efficacité de la stratégie globale de ciblage du Fonds dans le pays. Il a également souligné que le programme PARTNER était parfaitement conforme aux politiques nationales de développement mises en œuvre par le Gouvernement bangladais, ainsi qu'au programme d'options stratégiques établi pour le pays (COSOP).
- Les membres ont salué le programme, qui illustre bien la valeur ajoutée et le savoir-faire du FIDA dans le cadre d'une intervention destinée à promouvoir la diversification des cultures, la sécurité sanitaire des aliments, la participation du secteur privé, l'entrepreneuriat et la résilience dans les filières agroalimentaires en faveur des petits exploitants pauvres, des femmes et des jeunes – lesquels constituaient la majorité des participants au programme et vivaient dans les zones du pays les plus pauvres et les plus vulnérables sur le plan climatique.
- Les membres ont encouragé la direction à accorder toute l'attention voulue aux risques liés à la gestion financière et à la passation de marchés, et se sont réjouis qu'une vérification indépendante des résultats soit prévue avant le décaissement des fonds. Le Conseil d'administration a également salué les travaux du FIDA en cours dans le cadre d'un autre projet, qui visait à mettre en place un système de suivi-évaluation pour aider le Ministère de l'agriculture à effectuer un suivi en temps utile. En outre, en collaboration avec d'autres acteurs du développement

intéressés, un mécanisme de coordination était en cours de mise en place pour, d'une part, tirer parti de partenariats plus larges dans des domaines thématiques tels que l'autonomisation des jeunes et des femmes, la nutrition, les variétés de cultures résistantes aux changements climatiques, les systèmes de protection des sols et le rôle des jeunes et des femmes, et d'autre part, mettre au point des indicateurs mesurant la réduction de la pauvreté dans la zone du programme. D'autres impacts plus spécifiques ayant trait à la réduction de la pauvreté, aux femmes et aux jeunes seraient dûment évalués avec l'appui de la Division recherche et évaluation de l'impact.

39. En ce qui concernait la diversification des cultures, le Conseil d'administration a réaffirmé la nécessité de prendre en compte les effets des changements climatiques, les systèmes d'alerte avancée, la certification des semences, la santé des sols et les travaux de recherche sur les variétés de cultures. La direction a assuré le Conseil d'administration que ces questions étaient dûment prises en considération dans les différentes sous-composantes du programme. Ce programme avait également accru les possibilités de promouvoir une meilleure nutrition et le développement des microentreprises grâce à la mobilisation du secteur privé. Le dialogue avec le Gouvernement et la conformité du programme avec la politique agricole nationale et d'autres grandes politiques de développement offraient l'occasion de remédier à des problèmes chroniques liés à la pérennisation ou la reproduction à plus grande échelle des interventions et aux stratégies de retrait.

## Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières

### a) Mise à jour de la tarification des prêts ordinaires du FIDA [A] + b) Mise à jour du Cadre d'emprunt intégré [A]

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé par consensus et sans objection la proposition de mise à jour de la tarification des prêts ordinaires du FIDA, telle qu'elle figure dans le document [EB 2023/138/R.7](#), en notant que la nouvelle tarification ne serait pas appliquée avant le deuxième trimestre de 2024.
- Le Conseil d'administration a approuvé par consensus et sans objection la proposition de mise à jour du Cadre d'emprunt intégré, telle qu'elle figure dans le document [EB 2023/138/R.8](#). Des informations actualisées sur l'impact des modalités de gouvernance révisées seraient incluses dans le plan de financement annuel soumis à l'attention du Conseil d'administration.

40. Le président du Comité d'audit a présenté au Conseil d'administration un aperçu de l'examen de ces deux points mené par le Comité d'audit et s'est dit favorable à leur approbation. Les membres ont exprimé leur adhésion aux modifications qu'il était proposé d'apporter à la tarification des prêts ordinaires du FIDA, qui garantissaient le recouvrement du coût de financement du Fonds, évitaient les subventions croisées entre les ressources empruntées et les ressources de base et mettaient le FIDA en conformité avec les meilleures pratiques en vigueur dans les autres institutions financières internationales. La direction a précisé que la tarification révisée s'appliquerait au stock existant de prêts ordinaires à taux variable, et que les modifications n'entreraient pas en vigueur avant le deuxième trimestre de 2024.
41. Les modifications apportées au Cadre d'emprunt intégré ont également reçu un accueil favorable, car le gain de flexibilité qu'elles offraient permettait au FIDA de procéder en temps utile à des emprunts sous forme de placements privés et de mettre ses ressources empruntées au service de la gestion des liquidités.

Certains représentants ont appelé la direction à innover et à aller de l'avant en empruntant sur les marchés et en établissant des mécanismes de financement viables, tandis que d'autres ont préconisé une approche prudente, notant que l'emprunt sur les marchés n'était pas couvert par le Cadre d'emprunt intégré révisé.

42. Si la direction a fait valoir la solidité de son approche en matière de diligence raisonnable et de bonne gouvernance, il a néanmoins été convenu que des informations actualisées sur l'impact des modalités de gouvernance révisées seraient ajoutées dans le plan de financement annuel soumis au Conseil d'administration. Ainsi, le Conseil d'administration améliorerait sa fonction de contrôle et sa capacité à évaluer les conséquences des modifications apportées compte tenu de son appétence pour le risque.

### **c) Version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité d'audit [A]**

#### **Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé par consensus et sans objection le mandat et le règlement intérieur révisés du Comité d'audit, tels qu'ils figurent dans le document [EB 2023/138/R.9](#).

## **Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance**

### **a) Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires [A]**

#### **Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé par consensus et sans objection l'examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires, tel qu'il figure dans le document [EB 2023/138/R.10](#). La direction rendrait compte au Conseil d'administration des enseignements tirés de l'application en session de la procédure d'examen en bloc une fois celle-ci mise à l'essai aux cent trente-neuvième, cent quarantième et cent quarante et unième sessions du Conseil d'administration.

43. Les représentants ont accueilli favorablement le document révisé et salué le processus consultatif adopté pour prendre en compte leurs contributions. Le Conseil d'administration s'est également félicité des travaux menés par la direction pour améliorer l'efficacité et l'efficience des modalités de gouvernance du Fonds à la lumière des enseignements tirés durant la pandémie de maladie à coronavirus 2019. Les représentants ont souligné que les modifications qu'il était proposé d'apporter aux modalités de travail du Conseil d'administration devaient, sans l'empêcher d'exercer son contrôle, favoriser les interactions entre la direction et les membres.
44. En ce qui concernait la proposition de passer en session à l'approbation en bloc d'un ensemble précis de points à l'ordre du jour du Conseil d'administration, les représentants se sont félicités de la mise à l'essai de cette procédure durant trois sessions du Conseil, expérience dont la direction rendrait ensuite compte au Conseil. Les représentants ont souligné qu'il importait de programmer les séminaires informels et les consultations préalables au Conseil d'administration suffisamment à l'avance pour qu'ils puissent examiner la documentation, en

particulier les documents relatifs aux points visés par la nouvelle procédure d'approbation.

45. Les représentants sont convenus que l'examen de certains documents au moyen de la fonction de commentaires en ligne était efficace, et la direction s'est engagée à répondre rapidement aux commentaires que les représentants formuleraient lors des examens en ligne. Dans ce cadre, les représentants ont cité le rapport de situation sur la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion figurant dans le document [EB 2023/138/R.12](#), et ont souligné l'importance du multilinguisme dans le contexte du multilatéralisme, ainsi que la nécessité de disposer d'indicateurs adéquats à ce sujet. La direction a assuré au Conseil d'administration que le FIDA tenait au multilinguisme et qu'elle trouverait un moyen de procéder quoiqu'aucun indicateur approprié ne soit ressorti de la comparaison avec d'autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales. Le Conseil d'administration serait tenu informé des progrès réalisés grâce aux rapports de situation annuels sur la mise en œuvre de la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion.
46. En ce qui concernait les modalités de réunion, tout en reconnaissant qu'une participation en personne était toujours souhaitable, les représentants se sont félicités que la modalité hybride reste ouverte, ce qui permettait aux représentants en poste dans leur capitale de suivre les travaux du Conseil d'administration.

## Point 9 de l'ordre du jour – Questions diverses

### a) Proposition de modification des dates de la session du Conseil d'administration de septembre 2023 [A]

#### Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé par consensus et sans objection la proposition figurant dans le document [EB 2023/138/R.23](#) et visant à modifier les dates de la cent trente-neuvième session du Conseil, qui se tiendrait du 12 et 14 septembre 2023.

47. Les membres du Conseil d'administration ont été informés que les dates du 19 au 21 septembre 2023 initialement prévues pour la cent trente-neuvième session du Conseil coïncidaient avec l'ouverture du débat général de haut niveau de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. La direction a donc proposé d'avancer les dates de la session du 12 au 14 septembre 2023. Ces dates avaient été choisies soigneusement de manière à éviter qu'elles ne coïncident avec une réunion des autres organismes ayant leur siège à Rome. Le Conseil d'administration a approuvé le changement de dates proposé.

### b) Informations actualisées concernant les répercussions du conflit au Soudan [I]

#### Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note de la présentation orale d'informations actualisées concernant les répercussions du conflit au Soudan.

48. La direction a communiqué aux membres des informations actualisées concernant les répercussions opérationnelles et financières du conflit au Soudan. La direction a confirmé que tous les membres du personnel du FIDA, les personnes à leur charge et le personnel de projet avaient été réinstallés en lieu sûr. Des mesures avaient

également été prises pour protéger les actifs du FIDA, notamment les comptes bancaires associés aux projets, les nouvelles demandes de fonds étant suspendues et soumises à une rigoureuse procédure de diligence raisonnable. D'un point de vue financier, la direction a informé les représentants que le Soudan n'était pas en situation d'arriérés et que l'accord conclu à la session du Conseil d'administration d'avril 2022 et tendant à faire rejoindre au pays le point de décision prévu dans l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), protégeait le FIDA du risque que ses prêts ne basculent dans la catégorie des prêts non productifs, ce qui aurait probablement eu des conséquences sur sa note de crédit.

49. La direction a informé le Conseil d'administration que trois projets du FIDA étaient en cours d'exécution au Soudan pour un coût total d'environ 153 millions d'USD, dont des financements du Fonds, de l'Union européenne, du Fonds pour l'environnement mondial, du Gouvernement soudanais et du secteur privé. Les zones d'intervention couvraient 11 États du pays. Parmi ceux-ci, seuls deux États fédérés avaient été directement touchés par le conflit; les neuf autres, bien que dans une situation fragile, n'avaient pas été le terrain d'affrontements directs entre les parties en guerre, et leur administration était toujours en état d'agir.
50. Les membres ont remercié la direction de son compte-rendu oral de la crise au Soudan et ont félicité le FIDA des mesures prises pour préserver le bien-être du personnel et renforcer la sécurité de ses actifs sur le terrain. Les membres ont également été rassurés d'apprendre que le conflit en cours n'avait pas d'impact sur la santé financière du FIDA, étant donné le statut du pays au titre de l'Initiative PPTÉ. Ils ont souligné que la situation au Soudan offrait un bon exemple de ce que pouvait accomplir le FIDA dans un contexte de fragilité en rapide détérioration.
51. La direction a remercié les membres, et en particulier l'Égypte, de leur soutien lors de l'évacuation du personnel du FIDA, et a souligné qu'il s'agissait également d'un bon exemple de collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome. La direction a confirmé que le FIDA disposait de suffisamment de liquidités sur le terrain pour continuer à intervenir dans les zones non directement touchées par le conflit en appliquant les mesures de sécurité et de sûreté requises. À cette fin, le FIDA s'était activement mobilisé aux côtés des gouvernements des États fédérés, en particulier pour résoudre deux problèmes majeurs, à savoir l'interruption des services bancaires et la disponibilité et le coût du carburant.
52. La direction a également confirmé qu'elle s'attendait à ce que les interventions restent axées sur la sécurité alimentaire et la nutrition au moins jusqu'à la fin de l'année. La préoccupation première était d'apporter aux organisations d'agriculteurs et aux groupes communautaires établis un appui à la préparation de la prochaine saison agricole, afin qu'ils puissent acheter des semences et des engrais et assurer des services liés aux machines agricoles au profit de leurs membres.

## Clôture de la session

53. Avant la clôture de la session, l'Ambassadrice de la République bolivarienne du Venezuela, Haifa Aissami Madah, a informé le Conseil d'administration du décès de l'ancien Gouverneur de la Liste B et Représentant permanent suppléant, Porfirio Pestana De Barros, qui avait contribué à la mission du FIDA pendant de nombreuses années. Le Conseil d'administration a observé une minute de silence en sa mémoire.
54. Le Président a remercié le Conseil d'administration pour cette session fructueuse. Le Conseil d'administration avait donné à la direction des orientations précieuses sur d'importantes questions institutionnelles, notamment l'approche du FIDA dans les contextes de fragilité, la décentralisation et le modèle financier du Fonds.
55. Le discours de clôture du Président est intégralement disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2023/138/INF.8](#).

## Résultats concernant le point soumis pour approbation par vote par correspondance à la cent trente-huitième session du Conseil d'administration\*

Point de l'ordre du jour	Libellé	Cote du document	Suffrages exprimés	% des suffrages **	Nombre de voix pour	% de voix pour***	Nombre de voix contre	% de voix contre**	Nombre d'abstentions
13 a)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2022	EB 2023/138/R.17	6137,808	97,7	6137,808	100	-	-	-

\* Le détail des résultats du vote par correspondance sera communiqué aux membres et membres suppléants du Conseil d'administration sur demande.

\*\* Le nombre indique le pourcentage de voix reçues (« oui », « non » ou « abstention ») sur le total des voix (6 283,511) dont disposent les membres du Conseil d'administration. Pour que le vote par correspondance soit valable, au moins les deux tiers (4 189,008) du nombre total des voix doivent avoir été reçus.

\*\*\* Les chiffres indiqués correspondent au pourcentage de votes pour et de votes contre par rapport au total des suffrages exprimés. On entend par « suffrages exprimés » les voix pour et les voix contre, les abstentions n'étant pas comptées. Les voix pour doivent atteindre une majorité des trois cinquièmes, à condition que cette majorité représente plus de la moitié (3 141,756) du nombre total des voix dont disposent les membres du Conseil d'administration.



## **Résultats concernant le point soumis pour approbation par vote par correspondance à la cent trente-huitième session du Conseil d'administration**

### **13. Questions financières [A]**

#### **a) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2022**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/138/R.17 et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2022 ainsi que le rapport du commissaire aux comptes y relatif, assortis de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarante-septième session, en février 2024.

En application de l'article XIII du Règlement financier et compte tenu de la situation financière et des résultats au 31 décembre 2022, il n'est pas recommandé d'effectuer un transfert à la Réserve générale. »

## Liste des documents soumis avant la cent trente-huitième session du Conseil d'administration.

<i>Cote du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
<b>Points pour examen en session</b>		
EB 2023/138/R.1/Rev.1 + Add.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2023/138/R.2	3	Remédier aux facteurs de fragilité par des interventions ciblées sur les moyens d'existence ruraux: réflexion sur le rôle du FIDA
EB 2023/138/R.3	4 a) i)	Politique du FIDA relative au ciblage de la pauvreté 2023
EB 2023/138/R.4	4 c)	Déclaration de l'Association du personnel du FIDA
EB 2023/138/R.5 + Add.1	5 a)	Évaluation au niveau de l'institution 2022 sur l'expérience du FIDA en matière de décentralisation
EB 2023/138/R.14 + Sup.1	12 a) i) a)	<b>République populaire du Bangladesh:</b> Programme de transformation agricole et rurale en faveur de la nutrition, de l'entrepreneuriat et de la résilience
EB 2023/138/R.7	7 a)	Mise à jour de la tarification des prêts ordinaires du FIDA
EB 2023/138/R.8	7 b)	Mise à jour du Cadre d'emprunt intégré
EB 2023/138/R.9	7 c)	Mandat et règlement intérieur du Comité d'audit du Conseil d'administration
EB 2023/138/R.10	8 a)	Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires
EB 2023/138/R.23	9 a)	Proposition de modification des dates de la session du Conseil d'administration de septembre 2023
<b>Points pour commentaires en ligne</b>		
EB 2023/138/R.11	10 a)	Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
EB 2023/138/R.12 + Add.1	11 a)	Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion: informations actualisées
EB 2023/138/R.13	11 b)	Rapport de situation sur la mise en œuvre de la Politique sur les dons ordinaires du FIDA
<b>Points pour décision par vote par correspondance</b>		
EB 2023/138/R.17	13 a)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2022
<b>Autres documents soumis pour information [!]/sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé</b>		
D'autres documents soumis pour information, ainsi que les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, ont été mis en ligne sur la <a href="#">plateforme interactive réservée aux États membres</a> .		



**قائمة الوفود في الدورة الثامنة والثلاثين بعد المائة للمجلس  
التنفيذي**

**Delegations at the 138<sup>th</sup> session of the  
Executive Board**

**Délégations à la cent trente-huitième  
session du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 138.º período de  
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Conseil d'administration  
Cent trente-huitième session  
Rome, 10-11 mai 2023

**MEMBERS / ALTERNATES****ALGERIA**

Ali TERRAK  
Chef de l'Inspection Générale  
des finances  
Ministère des finances de  
la République algérienne  
démocratique et populaire  
Alger

Lamia BEN REDOUANE  
Conseillère  
Représentant permanent adjointe  
de la République algérienne  
démocratique et populaire auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies à Rome  
Rome

**ANGOLA**

Gerson Mateus DOS SANTOS FRANCISCO  
Troisième Secrétaire  
Ambassade de la République  
d'Angola  
Rome

Maria de Fátima MONTEIRO JARDIM  
Ambassadeur  
Représentant permanent de  
la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

**ARGENTINA**

Carolina HERNÁNDEZ  
Tercera Secretaria  
Representante Permanente Alterno  
de la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

**AUSTRIA**

Veronika BAUMGARTNER-PUTZ  
Senior Advisor  
International Financial Institutions  
Federal Ministry of Finance  
of the Republic of Austria  
Vienna

Leonor GONZALEZ KOSS  
Advisor  
Sustainable Development  
and Finance  
Federal Ministry of Finance  
of the Republic of Austria  
Vienna

**BELGIUM**

Virginie KNECHT  
Attaché  
Représentation permanente de la Belgique  
auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies à Rome  
Rome

Margot PUELINCKX  
Stagiaire  
Ambassade de Belgique  
Rome

**BRAZIL**

Raquel Porto RIBEIRO MENDES  
General Coordinator  
for Sustainable Development Finance  
of the Secretariat for International Affairs  
Ministry of Finance of the  
Federative Republic of Brazil

Brasilia

Paulo José Chiarelli Vicente DE AZEVEDO  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of Brazil to FAO, WFP and IFAD  
Permanent Delegation of Brazil to the  
Food and Agriculture Organization of  
the United Nations and Related  
International Organizations  
Rome

**CAMEROON**

Médi MOUNGUI  
Deuxième Conseiller  
Représentant permanent suppléant  
de la République du Cameroun auprès  
du FIDA  
Rome

**CANADA**

Gloria WISEMAN  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
in Rome  
Rome

Alexandra RICARD-GUAY  
Senior Program Officer  
Permanent Mission of Canada  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

Maxime CHARBONNEAU  
Senior Policy Analyst  
Agriculture and Food Systems Division  
Global Issues and Development Branch  
Global Affairs Canada  
Ottawa

## **CHINA**

MEI Hongyong  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

ZENG Shiyang  
Second Secretary  
Permanent Mission of the  
People's Republic of China to  
the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

ZENG Xin  
Attaché  
Permanent Mission of the  
People's Republic of China to  
the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

**CÔTE D'IVOIRE**

Yapo Guillaume DAGOU  
Ingénieur Principal Zootechnique  
Représentant Permanent Adjoint  
Ministère des Ressources Animales et  
Halieutiques  
c/o Représentation permanente de  
la République de Côte d'Ivoire  
auprès de la FAO, du FIDA  
et du PAM

Eloi Victor KAMBOU  
Premier Secrétaire  
Représentant permanent suppléant  
de la République de Côte d'Ivoire  
auprès de la FAO, du FIDA  
et du PAM  
Rome

**DENMARK**

Jette MICHELSEN  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of Denmark to IFAD  
Rome

Sofie Holmershøj KOFOED  
Intern  
The Royal Danish Embassy  
Rome

**DOMINICAN REPUBLIC**

Mario ARVELO  
Embajador  
Representante Permanente de la  
República Dominicana ante  
el FIDA  
Roma



Iris Joseline PUJOL RODRÍGUEZ  
Embajadora  
Representante Permanente Altern  
ante el FIDA  
Roma

Larissa Caridad VELOZ SANTANA  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Altern  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Diana INFANTE QUIÑONES  
Consejera  
Representante Permanente Altern  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Moira VARGAS  
Consejera  
Representación Permanente de la  
República Dominicana ante los  
Organismos de las Naciones Unidas  
en Roma  
Roma

Berioska MORRISON  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Altern  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Julia VICIOSO VARELAS  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Altern  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

**EGYPT**

Mina RIZK  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Arab Republic of Egypt to  
the Rome-based United Nations  
Agencies  
Rome

**FRANCE**

Mathilde LIMBERGERE  
Adjointe à la cheffe du bureau  
Financement multilatéral du développement  
et du climat (MULTIFIN 3) à la  
Direction générale du Trésor  
Paris

Sylvain FOURNEL  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République française auprès  
de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

Thomas SAUVAGEOT  
Chargé de mission PAM/FIDA  
Représentation permanente de la  
République française auprès de  
l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

**GERMANY**

Ronald MEYER  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany to the  
International Organizations in Rome  
Rome

Charlotte WINKLER  
Intern  
Permanent Representation of the  
Federal Republic of Germany  
Rome

**INDIA**

Prasanna V. SALIAN  
Director (OMI)  
Department of Economic Affairs  
Ministry of Finance of  
the Republic of India  
New Delhi

**INDONESIA**

Kasdi SUBAGYONO  
Secretary-General  
Ministry of Agriculture of  
the Republic of Indonesia  
Jakarta

Erma RHEINDRAYANI  
Counsellor  
Embassy of the Republic of Indonesia  
to Italy  
Rome

Rina SUPRIHATI  
Coordinator for Multilateral Cooperation  
International Cooperation Bureau  
Ministry of Agriculture of  
the Republic of Indonesia  
Jakarta

Ade CANDRADIJAYA  
Head  
Foreign Affairs Bureau  
Ministry of Agriculture of  
the Republic of Indonesia  
Jakarta

Yurika ARIANTI PERMANASARI  
Policy Analyst  
Sub Coordinator for UN Affairs  
International Cooperation Bureau  
Ministry of Agriculture of  
the Republic of Indonesia  
Jakarta

Rini INDIYATI  
Agricultural Attaché  
Embassy of the Republic of Indonesia  
to Italy  
Rome

Rizki Bagastari HUPITO  
Planner  
Directorate for Multilateral Funding  
Cooperation  
Ministry for National  
Development Planning of the  
Republic of Indonesia (BAPPENAS)  
Jakarta

Zulfriandi -  
Officer  
Directorate of Food and Agriculture  
Ministry for National Development Planning  
of the Republic of Indonesia (BAPPENAS)  
Jakarta

Puspita SURYANINGTYAS  
Officer  
Directorate of Food and Agriculture  
Ministry for National  
Development Planning of the  
Republic of Indonesia (BAPPENAS)  
Jakarta

Frida C  
Officer  
Directorate of Food and Agriculture  
Ministry for National Development Planning  
of the Republic of Indonesia (BAPPENAS)  
Jakarta

Gadis RANTY  
Officer  
Ministry of Foreign Affairs  
of the Republic of Indonesia  
Jakarta

Ditya Agung NURDIANTO  
Officer  
Ministry of Foreign Affairs  
of the Republic of Indonesia  
Jakarta

## **IRELAND**

Michelle WINTHROP  
Ambassador of Ireland to  
the Republic of Korea  
Department of Foreign Affairs  
of Ireland  
Dublin

Niall CREMEN  
Development Specialist  
Development Cooperation Division (Irish  
Aid)  
Department of Foreign Affairs of Ireland  
Dublin

## **ITALY**

Gian Paolo RUGGIERO  
Director  
Treasury Department  
International Financial Relations  
Ministry of Economy and Finance  
of the Italian Republic  
Rome

Francesca LOMBARDO  
Officer  
Multilateral Development Banks and Funds  
Ministry of Economy and Finance  
of the Italian Republic  
Rome

Diego Del PRIORE  
Advisor  
Multilateral Development Banks  
Ministry of Economy and Finance  
of the Italian Republic  
Rome

Giacomo COSMI  
Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome

## **JAPAN**

KURAYA Yoshihiro  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

SHIBUYA Yutaka  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of Japan to IFAD  
Rome

## **KUWAIT**

Khaled ALKHALED  
Deputy Director of Operations  
for International Organizations  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

**MEXICO**

Miguel Jorge GARCÍA WINDER  
Embajador  
Representante Permanente  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

Sandra Paola RAMÍREZ VALENZUELA  
Primera Secretaria  
Asuntos Multilaterales (FIDA)  
Representante Permanente Alterna  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

**NETHERLANDS (KINGDOM OF THE)**

Marcellinus Joannes Maria BEUKEBOOM  
Ambassador  
Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

Jan BADE  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

Merel VAN DER VEN  
Policy Officer  
Multilateral Institutions and Human Rights  
Department  
International Financial Institutions Division  
The Hague

Lea HOOPMAN  
Intern  
Permanent Representation of  
the Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

## **NIGERIA**

Yaya O. OLANIRAN  
Minister  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Nigeria  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

## **NORWAY**

Bjørg SKOTNES  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Iside TACCHINARDI  
Advisor  
Permanent Mission of Norway to the  
UN Organisations in Rome  
Royal Norwegian Embassy  
Rome

Even STORMOEN  
Senior Advisor  
Section for United Nations Policy  
Royal Norwegian Ministry  
of Foreign Affairs  
Oslo



**PAKISTAN**

Khalid MEHBOOB  
Adviser  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

Sadia Gohar KHANUM  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

**REPUBLIC OF KOREA**

KIM Hyungsik  
First Secretary (Agricultural Attaché)  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of Korea to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

**SAUDI ARABIA**

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of Saudi Arabia  
to FAO  
Rome

**SPAIN**

Moisés MORERA MARTÍN  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de España ante los Organismos  
de las Naciones Unidas en Roma  
Roma

Carlota Garcia ESTEBAN  
Colaboradora  
Embajada de España  
Roma

**SWEDEN**

Petter NILSSON  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Sweden to IFAD  
Rome

Björn STRANDBERG  
Programme and Policy Officer  
Embassy of Sweden  
Rome

**SWITZERLAND**

Pio WENNUBST  
Ambassadeur  
Représentant permanent de la  
Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

Patrik OLSSON  
Chargé de programme  
Division Programme global  
sécurité alimentaire  
Direction du développement et  
de la coopération (DDC)  
Département fédéral des affaires  
étrangères de la Confédération suisse  
Berne

Tim KRÄNZLEIN  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

Ismea GUIDOTTI  
Stagiaire académique  
Mission permanente de la  
Suisse auprès des Organisation  
des Nations Unies à Rome  
Rome

### **UNITED ARAB EMIRATES**

Yousuf Mohammed BIN HAJAR  
Deputy Director  
International Financial Relations  
Department  
Ministry of Finance of the  
United Arab Emirates  
Abu Dhabi

### **UNITED KINGDOM**

Elizabeth NASSKAU  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative of  
the United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Thomas John KELLY  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

**UNITED STATES**

James CATTO  
Director  
Office of International Development Policy  
Department of the Treasury of  
the United States of America  
Washington, D.C.

Olivia OLSON  
Economic Research Analyst  
Office of International Development Policy  
Department of the Treasury of  
the United States of America  
Washington, D.C.

Samuel F. ROTHENBERG  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the United States of America  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

Adam CORNISH  
Agricultural Advisor  
U.S. Mission to the United Nations  
Rome-based Agencies  
U.S. Department of State  
Rome

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)**

Luis Alberto PÉREZ GONZÁLEZ  
Vicepresidente  
Banco de Desarrollo Económico y  
Social de Venezuela (BANDES)  
Caracas

Haifa Aissami MADAH  
Embajadora  
Representante Permanente de  
la República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas en Roma  
Roma

Jose Angel BUCARELLO GUZMAN  
Representante Permanente Adjunto de  
la República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

Marycel PACHECO GUTIÉRREZ  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alternativo de la  
República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma  
Roma



**Conseil d'administration**  
Cent trente-huitième session  
Rome, 10-11 mai 2023

---

## Ordre du jour

---

Cote du document: EB 2023/138/R.1/Rev.2

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 10 mai 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

---

---

### Questions techniques:

#### **Deirdre Mc Grenra**

Secrétaire du FIDA par intérim  
Bureau de la Secrétaire  
courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

---

*Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette [page](#). En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à [igmr@ifad.org](mailto:igmr@ifad.org).*

## **Ordre du jour de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration – Session hybride**

### **Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration**

1. La cent trente-huitième session du Conseil d'administration se tiendra les mercredi 10 et jeudi 11 mai au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans la salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu de 9 h 30 à 17 h 30 chaque jour, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30. Chaque délégation disposera d'un siège à la table de conférence et d'un autre, placé derrière celui-ci, où prendront respectivement place la représentante ou le représentant au Conseil d'administration et sa conseillère ou son conseiller. Les représentantes et représentants ne siégeant pas en plénière pourront suivre les débats dans la salle Ovale. Ils pourront aussi suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés comme suit:
  - I. Points pour examen en séance
  - II. Points pour commentaires en ligne
  - III. Points soumis au vote par correspondance
  - IV. Points mis en ligne pour information
3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

**[A]** = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation.

#### **Points soumis au vote par correspondance (section III)**

4. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points énumérés à la section III par vote par correspondance. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en séance si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit à la Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

#### **Points présentés pour information (section IV)**

5. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en séance que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ladite demande doit alors être communiquée par écrit à la Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

#### **Calendrier des travaux de la session**

6. L'ordre du jour ne suit pas nécessairement l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.
7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en séance.

## Ordre du jour

### I. Points pour examen en séance

#### 1. Ouverture de la session

#### 2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2023/138/R.1/Rev.1) [A]

#### 3. Débat stratégique avec le Président du FIDA – Lutter contre la fragilité en agissant sur les moyens d'existence ruraux: réflexions sur le rôle du FIDA aujourd'hui et demain (EB 2023/138/R.2) [E]

#### 4. Questions institutionnelles

##### a) Politiques et stratégies

##### i) Politique du FIDA relative au ciblage (EB 2023/138/R.3) [A]

##### b) Présentation faite par le Bureau de la déontologie et la Section des enquêtes du Bureau de l'audit et de la surveillance [E]

##### c) Déclaration de l'Association du personnel du FIDA (EB 2023/138/R.4) [I]

#### 5. Évaluation [E]

##### a) Évaluation au niveau de l'institution sur l'expérience du FIDA en matière de décentralisation (EB 2023/138/R.5 + Add.1)

#### 12. Questions opérationnelles [A]

##### a) Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

##### i) Asie et Pacifique

##### a. Bangladesh – Programme de transformation agricole et rurale en faveur de la nutrition, de l'entrepreneuriat et de la résilience (EB 2023/138/R.14 + Sup.1)

#### 7. Questions financières [A]

##### a) Mise à jour de la tarification des prêts ordinaires du FIDA (EB 2023/138/R.7)

##### b) Mise à jour du Cadre d'emprunt intégré (EB 2023/138/R.8)

##### c) Version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité d'audit (EB 2023/138/R.9)

#### 8. Gouvernance [A]

##### a) Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires (EB 2023/138/R.10)

#### 9. Questions diverses

##### a) Proposition de modification des dates de la session du Conseil d'administration de septembre 2023 (EB 2023/138/R.23) [A]

##### b) Informations actualisées concernant les répercussions du conflit au Soudan [I]



## **II. Points pour examen en ligne**

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 5 mai 2023. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

### **10. Questions institutionnelles [E]**

- a) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2023/138/R.11)

### **11. Rapports de situation [E]**

- a) Rapport de situation sur la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion (EB 2023/138/R.12 + Add.1)
- b) Rapport de situation sur la mise en œuvre de la Politique sur les dons ordinaires (EB 2023/138/R.13)

### **III. Points soumis au vote par correspondance**

Chacun des points ci-dessous peut être examiné en séance sur demande d'un représentant ou d'une représentante au Conseil d'administration. Toute demande en ce sens doit être transmise au Secrétariat ([igmr@ifad.org](mailto:igmr@ifad.org)) au moins une semaine avant le début de la session. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Ils seront invités à exprimer, pour les membres qu'ils représentent, un vote favorable, défavorable ou d'abstention concernant les recommandations formulées dans chacune de ces propositions. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici le 26 mai 2023, à minuit (heure de Rome).

Les résultats de ce vote par correspondance seront communiqués au Conseil d'administration en temps opportun.

#### **13. Questions financières [A]**

- a) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2022 (EB 2023/138/R.17)

## **IV. Points présentés pour information**

### **14. Rapports des organes subsidiaires**

- a) Procès-verbal de la cent vingtième session du Comité de l'évaluation (EB 2023/138/R.18)
- b) Procès-verbal de la cent soixante-huitième réunion du Comité d'audit (EB 2023/138/R.19)
- c) Compte rendu de la première session de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2023/138/R.20)

## **V. Autres documents soumis pour information**

D'autres documents soumis pour information, notamment les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres, à [la présente adresse](#).